CONDITIONS DE L'ABEILLE.

1o. Pour la feuille quotidienne.—DIX PIASTRES PAR AN payable six mois d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

2o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu, à moins qu'on n'indique quelqu'un à la Nouvelle-Orléans chargé de payer régulièrement. L'abonnement est exigible l'année d'avance.

3o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera arrêté à moins que les arrérages ne soient payés; et à moins aussi que celui qui voudra suspendre son abonnement, en ait fait connaître son intention par écrit, à l'éditeur de l'Abeille *seulement*, huit jours avant l'expiration de abonnement courant.

4o. Les Avis se publient en ANGLAIS et en FRANÇAIS. On ne les admet pas dans une seule langue. Le prix est D'UNE PIASTRE pour dix lignes ou moins, pour la première insertion de chaque langue, et *cinquante cents* pour les insertions subséquentes.

5o. Les Avis qui seront publiés *par intervalles* seront cotés aux mêmes prix que la première insertion, c'est-à-dire une piastre par chaque langue et par chaque publication.

6o. Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

7o. On prend des abonnements à l'année pour la publication des avis commerciaux, à des prix raisonnables.

8o. Les lettres adressées à l'éditeur doivent être affranchies, dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

9o. Les abonnés qui ne recevront pas régulièrement leur gazettes sont priés d'en informer l'éditeur.

10o. Les porteurs de l'*Abeille* n'ont le droit ni de prendre un abonné, ni celui de suspendre un abonnement.

Packet Régulier entre la Nouvelle-Orléans, Plaquemine et Baton-Rouge.

Le beau bateau à vapeur d'une marche supérieure, **COMMERCE**, capitaine G. Malle, partira régulièrement tous les samedis et mercredis de la Nouvelle-Orléans, à 10 heures A. M. et de Baton Rouge tous les vendredis et lundis à 8 heures A. M., il prendra du fret et des passages pour toute la côte. Il commencera ses voyages samedi, 3 du courant.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au capitaine, ou à CARRIERE, DARAN & Co,
2 sept rue St. Louis, Nos 11 et 15.

Lignes des Malles Journalières des E. Unis, de la Mobile à la Nelle-Orléans.

Bateau à vapeur SOUTH ALABAMA, capitaine Wm Marks.
Bateau à vapeur ALBERT, capit. Chs Walker.
Bateau à vapeur LEONIDAS, capitaine Hutton.
Bateau à vapeur MAZEPPA, capit. Joseph Cursac.

Tous ces bateaux à vapeur sont de première classe, et sont commandés par des hommes experts et bons marins; la plus grande ponctualité sera observée pour leurs heures de départ. Les passagers seront traités avec tous les égards possibles. Ces bateaux partiront de la Nouvelle-Orléans à 9½ heures du matin et à la Mobile à 9 heures et demie du matin. Pour fret passage, s'adresser à
TOURNE & BECKWITH, Agents.
25 fév 28 et 29, Nouvelle Levée.

[illegible] Sara, Baton Rouge, Plaquemine et les ports intermédiaires — Le bateau à vapeur bon marcheur, TECHE, capitaine Chs. Le Blanc, ayant de superbes emménagements pour les passagers, fera ses trajets entre cette ville et les ports ci-dessus comme paquebot régulier, partant de la Nouvelle Orléans tous les dimanches à 9 heures précises du matin et de Bayou Sara tous les mercredis à la même heure.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
GRAY, DURRIVE & Co. ou
L. LASTRAPES & DESMARE.

N. B. Le fret qui doit être débarqué entre la Nlle. Orléans et Plaquemine ne sera point reçu, à moins qu'il ne soit payé par les chargeurs, et le fret qui sera débarqué la nuit sur la côte sera au risque et compte du propriétaire. 17 aout

Voyage de Plaisir le Dimanche.

Le beau bateau à vapeur neuf **Mobile**, fera un voyage tous les dimanches à Madisonville, touchant à Mandeville. Il partira du railroad après l'arrivée du char de 9 heures et quittera Madisonville à 4 heures de l'après midi.

Pour fret ou passage, s'adresser à
TOURNE & BECKWITH,
aout 28 & 29 Nlle. Levée.

Pour la Mobile—Le bateau à vapeur **Mobile**, capt. Mark partira pour la Mobile tous le mardis après l'arrivée du char de midi et demi, quittant la Mobile tous les vendredis à 11 heures du matin. Il arrêtera en allant et revenant à la Baie St. Louis, Passe Christiane, Est et Ouest Pascagoula. Pour fret ou passage, s'adresser à
TOURNE & BECKWITH,
5 aout Nlle. Levée, 28 et 29.

[illegible]MES MONROE, ca[illegible] tous les jeudis et vendr[illegible] samedis, [illegible] Pour fret ou pass[illegible] MAUNSEL[illegible]

[illegible]tinsville, Attakapas et Plaquemines—Le bateau à vapeur VETERAN, capitaine P. Delahoussaye, fera ses trajets comme paquebot régulier, entre St. Martinville et Plaquemines, (durant les eaux basses). Il partira de St. Martinville pour Plaquemines tous les dimanches à 7 heures du matin. En retournant il quittera Plaquemines pour St. Martinville, Nlle. Ibérie et Franklin tous les jeudis à 8 heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à
GRAY, DURRIVE & Co.
42 & 43, Nlle Levée.

N. B. Les passagers allant aux Attakapas n'éprouveront pas de retard à Plaquemine, en partant de la Nouvelle Orléans, tous les mercredis par les bateaux à vapeur Columbia et Commerce, attendu que le Veteran, attendra les passagers qui viendront par ces bateaux.

Le bateau à vapeur ALERT, capitaine Walker, partira du rail-road, tous les mercredis et samedis pour la Baie St. Louis, Passe Christian, Belox, Est et Ouest Pascagoula, immédiatement après l'arrivée du char de six heures du soir.
31 aout TOURNE & BECKWITH, Agents

Pour le nord et les côtes.

POUR PHILADELPHIE.—Le 6 courant. Le Paquebot-navire **John Sergeant**, capitaine C. Vandyke, ayant les 3/4 de sa cargaison engagée, partira positivement comme ci-dessus.—Pour fret ou passage ayant des emménagemens supérieurs, s'adresser à bord vis-à-vis la halle aux légumes, ou à JAMES REED & Co,
No. 35, rue Royale.
Le J. S. monte la Delaware en remorque.
8 oct

POUR BALTIMORE. LE beau brick fin voilier PILGRIM, partira positivement le 8 courant. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à
HARROD & QUARLES,
4 oct no. 24, rue de la Douane.

POUR CHARLESTON—La goëlette **William** partira le 12 courant, pour fret de 250 barils, s'adresser à
EASTMAN & FRERES,
7 oct Vieille Levée, no 30

POUR NEW-YORK—Le navire fin voilier **CRESCENT**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Nesbitt, partira samedi prochain. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue de l'Esplanade, ou à HARRISON, BROWN & Co,
5 oct No. 47, rue Bienville

POUR PHILADELPHIE. La ligne [illegible] Hand, 1er. Batiment. Le paquebot brick SWAN, capitaine Benja. Snell. présentement en décharge, partira dans peu de jours Pour la balance de frêt, ou passage, ayant des emménagemens supérieurs, s'adresser à bord ou à
HOSKIN & WILCOCKS,
28 sept no. 38, rue de Camp.

POUR BOSTON. Le navire **NEWPORT**, a besoin d'environ 200 balles de coton pour compléter son chargement. Pour le fret s'adresser à
26 sept R. GRONING & Co.

POUR BOSTON—Le bon brick NORTHENER, capitaine Stevens, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sans délai: on demande du fret pesant. *Pour fret ou passage*, s'adresser à bord, vis à vis le magasin rouge, ou à HARROD & QUARLES,
17 sept rue de la Douane, no 24.

Pour les ports du Mexique.

POUR TAMPICO.—La belle goëlette fine voilière DADY HOPE, capitaine Williams, ayant une partie de son chargement engagé, partira sans délai. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, ou à
3 sept. KOHN, DARON & Co

POUR MATAGORDA. La goëlette régulière et paquebot URCHIN, fine voilière, capitaine Thomas Bridge, partira sans délai, ayant une bonne partie de sa cargaison engagée; pour le reste du fret ou passage ayant de bons emménagemens; s'adresser à bord, vis à vis la rue St. Louis ou à
HARROD & QUARLES,
26 sept No. 24, rue de la Douane.

POUR CAMPECHE—Le beau brick **Gustave**, capt. Hoffman, partira sous peu.—Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
HARRISON, BROWN & Co,
19 sept 47, rue Bienville.

A VENDRE OU A FRETER—Le brick **CAZENOVE**, du port de 171 tonneaux. S'adresser à bord, ou à
THEOD. NICOLET & CO.
14 sept 89, rue Bienville.

[illegible] FRETER—Un navire tout neuf, du port de 1100 balles, maintenant de l'autre bord du fleuve; il est en état complet pour faire un voyage [illegible] rendra son fret à aucune place de la Louisiane que l'on désirera. S'adresser à
23 juil HARROD & QUARLES.

A VENDRE—La goëlette bien connue, doublée et chevillée en cuivre **JULIUS CÆSAR**, dans l'état où elle se trouve maintenant, vis à vis la rue St. Louis, ne tire que très peu d'eau; elle porte un chargement de 1000 barils—elle est en bon état et prête à faire un voyage.—Pour les conditions, s'adresser à
8 sept JAMES REED & Co.

POUR VELASCO & BRAZORIA—La belle goëlette doublée et chevillée en cuivre COL. FANNIN, capitaine Thompson, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour la balance du frêt ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue St. Louis, ou à
JOHN CROSBY,
6 oct rue du Camp, No. 38.

Pour la Baie de Galveston—La belle goëlette KOSCIUSKO, capitaine J. Burns, partira le 8 du courant, pour un frêt de 50 barils, a de beaux emménagements, pour frêt en passage s'adresser à bord vis-à-vis la rue Toulouse, ou à
JAMES REED & Co,
5 oct No 35 rue Royale.

POUR MATAMOROS—La fine goëlette HALCYON, capitaine Dickenson, partira incessamment *pour le port cidessus*. Pour frêt ou passage, s'adresser à
5 oct M. DE CUCULLU, LAPEYRE & Co.

Pour les ports d'Europe.

POUR LE HAVRE—Le navire bien connu, **MOZART**, capitaine Welch, partira pour le port ci-dessus. Pour frêt s'adresser à
L. MILLAUDON,
5 oct—6 76, rue du Canal

Pour les Antilles.

Pour St. Yago de Cuba—La goëlette espagnole TRES HERMANAS, capitaine Juan José Curbera; *ayant la majeure partie* de sa cargaison engagée et partira sans délai. Pour fret de la balance ou passage s'adresser à
GOULE & LAMBERT,
24 sept 11, de la Levée, no 11, audessous du railroad.

POUR LA HAVANE—La belle goëlette, fine marcheuse **EMIGRANT**, capit. Hardy, partira sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à EASTMAN & BROTHERS,
3 sept Vieille Levée, no. 30.

A LOUER deux maisons à deux étages, situées rue Madison—S'adresser au bureau de M. Grailhe, ou au magasin de Mrs. Delassus et Montreuil ou chez Fernandez, vis à vis la halle aux boucheries, entre les rues Ste. Anne et Madison.
8 oct—3po

A LOUER—Un très grand lot de terre avec maison à domicile et écuries y appartenant, dans le centre de la ville, très bien situé pour une écurie publique ou pour des charretiers.
S'adresser à ISAAC T PRESTON.
21 sept

A LOUER—Une charmante résidence d'été, sur le railroad Carrollton, encoignure des rues Nayades et Erato, en face le jardin de M. Hébert. Il y a une tonnelle devant la maison, qui contient quatre appartemens et deux cabinets. Les dépendances consistent en une cuisine, chambres de domestiques, remise, écurie et une bonne citerne. On peut en prendre possession immédiatement. S'adresser au no 18, rue de la Douane. 13 juin

A Louer pour le 1er. Novembre prochain, le haut de la maison, rue Toulouse No. 30, entre les rues Chartres et Levée. S'adresser à
28 sept R. BRUGIER.

A Louer une maison rue St Claude, entre les rues Ste. Anne et Dumaine. S'adresser à
28 sept R. BRUGIER.

Avis de Banques et de Comp.

LA commission du chemin à coulisses de Washington, recevra des soumissions pour une grande quantité de bois dans les dimensions suivantes:

12 x 12	sur 30 pieds de long,			soit en bois gras
8 x 8	sur 8	do	do	ou en cypre.
6 x 6	sur 18	do	do	

Pour plus amples renseignemens s'adresser au bureau de la Compagnie, encoignure Royale et Orléans.
24 sept J. COMMUNY, président.

Banque de l'Association Consolidée des Habitants de la Louisiane

Nelle. Orléans, 20 septembre 1836.

CETTE Banque tire sur Londres à 9 1/4 pour cent de prime; sur Paris à 5 f. 22 1/2; sur New York à 30 jours de vue.
21 sept A. BAUDOUIN, caissier.

Comp. de Bourse et Banque de la Nelle. Orléans,
20 septembre 1836.

AVIS—Un paiement de cinq piastres par action sur le fond capital de cette institution, sera payable à la salle de la Direction de la compagnie, le jeudi, 20 octobre prochain.
Par ordre de la direction,
21 sept R. BIENAN, caissier

AVIS—La continuité du mauvais temps a tellement abimé le chemin à coulisses de la Nlle. Orléans et de Carrollton, que la Compagnie croit de son devoir de prévenir le public que jusqu'à ce qu'on ait achevé les réparations, les chars des passagers seront les seuls qui feront le service. Ils quitteront

Carrollton à	et la Nouvelle-Orléans à
5 heures du matin	6 1-2 heures du matin.
7 1-2 " "	9 " "
1 1-2 " après midi,	3 " après midi.
5 " "	6 " "

Les chars des rues Jackson et La Course partiront de la Nouvelle Orléans à 6 heures du matin et continueront toutes les heures.

Lorsque la locomotive sera prêt, le public en sera prévenu.
P. CAZENAVE,
26 sept Secrétaire pro temp

Compagnie du chemin à coulisse et de la Banque de l'Atchafalaya.

Nlle.-Orléans, le 27 septembre 1836.

AVIS.—Les actionnaires de cette institution sont, [illegible] prochain 3 octobre, et payable à la maison de Banque, rue du Camp, No. 39. Les livres de transfert seront clos du 30 courant au 8 du mois prochain.

La clause dixième de la section 15 de la charte de la dite compagnie fait *connaître les peines* auxquelles s'expose tout actionnaire qui négligera ou refusera de faire aucun des paiemens dûs et exigés.

"Dixièmement. Si un souscripteur néglige de faire ses paiemens jusqu'à la concurrence de la somme de vingt-cinq piastres sur chaque action à l'époque que devront se faire ces paiemens, comme il est exigé ci-dessus, ce souscripteur perdra au profit de la dite compagnie, la somme ou les sommes qu'il aura déjà payées sur chaque action; et s'il y avait encore négligence dans le paiement d'aucune partie de *toute* somme souscrite pour former le fonds capital de ladite compagnie, par aucune personne, société, ou corporation, la partie qui aurait manqué de faire ledit paiement, perdra tout droit à aucun dividende avant l'époque où le paiement aurait dû être fait *ainsi qu'à celui qui aurait* été acquis pendant le délai qui se sera écoulé depuis cette époque."
28 sept R. G. DIXON, Caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nlle.-Orléans, 8 septembre 1836.

LE 5 Octobre prochain étant le terme accordé pour garantir les deux millions et demi d'actions dans le fonds capital de la Banque des Citoyens pour lesquelles des livres de souscriptions ont été ouverts à la Nouvelle Orléans, les souscripteurs dont les titres sont approuvés, sont prévenus que ceux qui à cette époque n'auront pas consenti leurs hypothèques en faveur de la Banque, seront considérés comme ayant fait abandon de leurs droits aux dites actions et que *leurs noms seront en conséquence* rayés de la liste des souscripteurs parmi lesquels la répartition finale devra être faite.
Par ordre de la Direction.
J. B. PERRAULT,
9 sept Caissier

Compagnie de Navigation d'Orléans.
Nlle. Orléans, 5 septembre 1836.

A UNE assemblée des Directeurs de cette Institution, il a été résolu qu'à compter du 10 septembre courant, le péage perçu par la Compagnie sur tous bâtiments entrant dans le Canal et le Bassin Carondelet, est et demeure réduit de six à quatre escalins par tonneau.
Par ordre de la Direction.
7 sept GUSTAVE F. WEISSE, secrétaire.

Banque de l'Etat de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 3 septembre 1836.

PAR ordre de la Direction de cette Banque une assemblée *spéciale est* convoquée pour lundi le 7 novembre prochain, à 5 heures de l'après-midi, à la maison de Banque, à l'effet d'adopter des mesures pour augmenter le fond capital de cette institution conformément à la 19me. section de l'acte d'incorporation.
5 sep RICHARD RELF, Caissier.

BANQUE DE CITE,
Nouvelle-Orléans, 1er. Sept. 1836.

A UNE assemblée des Directeurs tenue ce jour, un dividende de 4 pour *cent fut déclaré* sur le fond capital de cette Institution, pour les six mois passés, qui sera payé aux actionnaires ou à leurs représentants légaux après lundi, le 11 courant.
2 sept CHS. F. RONDEAU,
caissier pro. temp.

AVIS—Les chars entre la Nouvelle Orléans et Carrollton, partiront jusqu'à nouvel ordre, comme suit: Les dimanches et les jours de la semaine, de Carrollton à 2, 4 et 6 heures de l'après midi et de la Nlle. Orléans à 3, 5 et 7 heures de l'après midi.
5 sept P. CAZENAVE, secrétaire pro tem.

Banque de Kentucky,
4 juillet 1836.

A UNE assemblée des directeurs, tenue aujourd'hui Résolu qu'un dividende de quatre pour cent est déclaré payable à partir du 15 juillet, sur deux millions cent mille piastres, ce qui donne un chiffre de soixante dix mille piastres par action sur le capital payé par les particuliers individuellement, les compagnies et corporations, à la Banque de Kentucky; Bien entendu que le dit dividende ne sera payé sur aucunes actions dont le détenteur n'a pas répondu aux appels de fonds déjà faits et encaissés.
(Signé) G. C. GWATHMEY, caissier.
Conformément à la déclaration faite ci-dessus, les actionnaires résidant à la Nouvelle Orléans seront payés, en se présentant à la Banque du Commerce de cette ville.
Nouvelle Orléans, 25 juillet 1836.
27 juil EDWARD DUPLESSIS, caissier

Banque de Carrollton.

AVIS est par le présent donné aux actionnaires de cette Banque, qu'un versement de cinq piastres par action sera du, et que le paiement en est exigé le 15 du courant.
8 oct JOHN NICHOLSON, caissier.

AVIS—Les livres de souscription au capital de la Compagnie des Bateaux à vapeur des Négocians, pour établir une communication régulière entre ce port, la Havane et les ports du Mexique, sont maintenant ouverts dans les bureaux de la Compagnie d'Assurance de l'Océan; les actions sont de $500 chacune.
Thomas Barrett,
E. Sainett,
S. W. Oakey,
James Currell,
John Kilshaw, jr.
Commissaires pour recevoir les souscriptions.
7 juin

Compagnie du Canal et de Banque
De la Nouvelle-Orléans, 28 Sept. 1836.

AVIS est par le présent donné à toutes personnes qui ont du bois de charpente, pieux, bois de chauffage, briques, ou toutes autres espèces de matériaux au landing du Bassin de la dite Compagnie, d'avoir à les faire enlever dans le plus court délai.
30 sept—3 F. AUVRAY,
Maître de port.

THOMAS FELLOWS, COURTIER DE CHANGE;
Rue du Camp, No. 3.

Achete et vend des Lettres de Change, Billets, Actions des banques et des autres institutions, Billets de banque sans cours, Doublons, Souveraines, et autres monnaies en or, le tout à des conditions tres raisonnables.

BUREAU DE CHANGE DE J. D. BEERS, I. R. ST. JOHN & Co.
Rue de Chartres No. 60.

CHECKS à vue, courte vue, et à terme, sur
New-York, | Augusta, Ga.
Philadelphie, | Savannah do.
Fayetteville, N. C. | Macon, do.
Charleston, S. C. | Mobile.

Billets de banque du Mississipi, de l'Alabama, et billets sans cours, monnaies en or et en argent, y sont achetés.—Doublons. Souverains, et autres monnaies en or, à vendre. 9 sept

PROCLAMATION
PAR
EDWARD D. WHITE,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Attendu que les électeurs pour le Président et le Vice-Président des Etats-Unis doivent être choisis dans cet Etat, le premier Lundi du mois de novembre prochain et les deux jours suivants, savoir:

Un pour le premier district électoral, qui se compose des paroisses de Plaquemines, St. Bernard, Orléans et Jefferson.

Un pour le second district électoral, qui se compose des paroisses Ouest Féliciana, Est Féliciana, Est Baton Rouge, Ste. Hélène, Livingston, Washington et St. Tammany.

Un pour le troisième district électoral, qui se compose des paroisses St. Charles, St. Jean Baptiste, St. Jacques, Ascension, Assumption, Terrebonne et Lafourche Intérieure.

Un pour le quatrième district électoral, qui se compose des paroisses d'Iberville, *Ouest Baton Rouge*, Lafayette, St. Martin, Ste. Marie et St. Landry.

Et un pour le cinquième district électoral, qui se compose des paroisses Pointe Coupée, Avoyelles, Rapides, Natchitoches, Claiborne, Catahoula, Ouachita, Concordia et Carroll.

Et attendu que la loi porte qu'aux susdits jours, tout citoyen de cet Etat ayant droit à un vote, pourra voter pour cinq personnes comme électeurs, chacune desquelles devra résider dans un district électoral différent de celui de chacune des autres.

En conséquence, j'ai jugé convenable de rendre cette proclamation pour donner avis des dites élections, à tous les électeurs dans l'Etat, et pour ordonner à tous juges de paroisse, sherifs et autres fonctionnaires publics que cela concerne, de tenir les susdites élections aux jours ci-dessus mentionnés, dans leur comtés, paroisses et districts respectifs, et de les diriger et d'en faire les rapports de la manière et dans le temps voulus par la loi.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, en la ville de la Nouvelle Orléans, le troisième jour du mois de septembre de l'année de notre Seigneur mil huit cent trente six, et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique, la soixante unième.

Par le Gouverneur,
(signé) E. D. WHITE.
MARTIN BLACHE, Secrétaire d'Etat.

R. A. LEFEBVRE, offre à vendre les marchandises suivantes, reçues par les navires Globe et Anne Louise de Bordeaux, Margaret Forbes, Mozart du Havre, Trois Frères et Eléonor de Marseille:

150 barriques vin rouge Pauillac Médoc,
200 do do St. Estephe do
150 do do St. Julien, 1832,
50 do do Chateau Margaux,
25 do do Vieux Haut Brion la mission 1827, 1822 et 1830.
400 caisses do Vieux Haut Brion la mission 1825 et 1827,
50 demi barriques vin vieux rouge St. Estephe,
30 demi pipes eau-de-vie Cognac de la marque de Dupuy,
1500 barriques vin rouge de Marseille des marques Bergasse, Bethfort et Poncet & Fils,
100 caisses vin vieux rouge de St. Julien Médoc,
100 do do Chateau Margaux,
100 do vin blanc de Sauterne,
75 do do Barsac,
350 do vin vieux muscat de Frontignan,
200 paniers huile d'olive de Plagnol,
350 mil. bouchons fins demi longs,
50 caisses eau de fleurs d'orange rectifiée,
65 caisses vin de Chambertin,
26 do do de Nuits,
15 do do Clos de Vougeot,
10 do do Hongrie,
50 do Huile de noyau,
30 paniers absinthe suisse,
50 do Kirschenwaser de la forêt noire,
25 do Eau de vie de Dantzick,
50 caisses Liqueurs en porcelaines assorties,
100 caisses Fruits au vinaigre assortis,
200 paniers Anizette surfine Marie Brizart,
25 caisses do do grand modèle,
200 caisses Eau de Seltz,
10 caisses Curaçao de Hollande, grand modèle,
27 caisses do do petit modèle,
10 caisses Raisins à l'eau de vie,
27 caisses Jus de cerises, framboises,
10 caisses Truffes en bouteilles et en 1/2 bouteilles,
100 milliers cigares de la Havane,
2 jarres Saucissons d'Arles. 8 oct

DURE TAPIS—Les soussignés ont maintenant re, de New York, un assortiment de Tapis de Wilson, Ingrain, Vénitiens et Bruxelles; aussi, des Bures de Bruxelles, Wilson et touffus, de toutes qualités, qu'ils vendront à bas prix et à des termes accommodans.
PEET & NORTH,
8 oct no. 13, rue de Chartres.

AVIS—M. John R. Byrne s'étant retiré de la société, connue sous la raison de Byrne, Hermann & Co. de cette ville, et Briggs, Lacoste & Co. à Natchez, le premier du courant, à partir de ce jour les affaires seront conduites à la Nlle. Orléans, sous la raison de Hermann, Briggs & Co., et à Natchez comme ci-devant, sous celui de Briggs, Lacoste & Co.
L F HERMANN,
CHS F BRIGGS,
2 juil CHS. A LACOSTE.

Manufacture de Clous de Phenix et Cumberland, Pennsylvanie.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer aux négocians et importeur de quincaillerie de la Nouvelle Orléans, qu'ils tiennent constamment en magasin au no 208, rue du marché à Philadelphie, un vaste assortiment de clous coupés *assortis depuis* 3 pouces jusqu'à 7, dont la vente et la livraison seront faites aux conditions les plus avantageuses, et l'expédition soignée avec la plus grande ponctualité.

Ces clous sont fabriqués dans leurs manufactures connues dans le monde *commercial* l'*une sous le nom* de Phénix, et l'autre sous celui de Cumberland.

Les barils et barillets sont tous estampés; ceux qui sont marqués Phenix contiennent des clous *Flat grips*; ceux qui sont marqués Cumberland contiennent des clous *Edge grips*.

Depuis longtemps ces clous sont favorablement connus et fort estimés dans le commerce, comme aussi des constructeurs, et il est probable que leur réputation s'est étendue jusqu'au marché de la N. Orléans.
REEVES & WHITAKER,
27 mai6m No. 208, Market st. Philadelphie.

AVIS—Ayant vendu à Messrs. Coit & Co mon fond de Cuivre, plaques de Ferblanc, Fer en feuilles, et d'autres articles semblables à cette espèce de marchandise, je recommande aux personnes qui étaient dans l'habitude d'acheter chez moi, de s'adresser à eux.
4 oct WM. ALDERSON.

EN nous référant au ci-dessus, nous ajouterons que notre intention est de tenir toujours un assortiment complet de cette espèce de marchandise ci-devant tenue par Mr. Alderson, et que nous en disposerons à des conditions très favorables.
COIT & Co.
4 oct no 20, rue de la Douane.

POLHEMUS & BUCKLEY,
Peintres d'Enseignes et de Maisons,
Rue de Chartres, près de la Bourse, et rue Gravier, près de l'Arcade.

INFORMENT respectueusement leurs amis et le public, qu'ils sont maintenant prêts à recevoir des ordres pour l'exécution d'ouvrages dans leur profession, à l'un ou l'autre des endroits ci-dessus désignés; ayant un grand *approvisionnement* de bons matériaux ils espèrent par leur ponctualité, le fini de leur *travail* et la modicité de leurs prix, obtenir l'encouragement du public.

N. B. Ils posent des vitres, et immitent le bois, en peinture.

A vendre chez eux, peintures, huile, vitres, &c.
8 sept—6 m.

300 balles TABAC de Cube, première qualité, 25 boucauts SUCRE Muscovado, 25 barils *dito*, 1375 gallons MELASSE première qualité, 164 sacs, 1 tierce CAFE, 38 milliers SIGARES de choix, 233 gallons RUM, à vendre en débarquement de la goëlette Tres Amigos, de St. Yago, par
GOULE & LAMBERT,
8 oct près du rail-road, No. 11

VINS de SHERRIE et d'OPORTO.
62 Quarts de barriques Vins de Sherrie vieux, foncé et pale, et L D d'Oporto, très supérieur, maintenant en débarquement du navire Archer, de Philadelphie, à vendre par
HOSKIN & WILCOCKS,
8 oct No 38, rue du Camp

LA BANQUE DES CITOYENS fournit sur Londres à 8 pr. cent de prime et sur Paris à fr. 5. 20.
J. B. PERRAULT,
8 oct Caissier.

JAMBONS enveloppés—30 Barrils jambons enveloppés, de Cincinnati, 50 tierçons do., à vendre par
G. DORSEY,
8 oct 44, Nlle. Levée

GRAISSE—2025 barrillets graisse supérieure, ferme, nouvellement arrivée et peut être vue à bord du chaland vis à vis la rue du Canal; à vendre par
G DORSEY.
8 oct 44, Nlle. Levée

ON DEMANDE, cent manœuvres pour travailler sur le chemin à coulisses entre la Nlle. Orléans et Nashville, à une *distance* de 18 milles de cette ville et sur les bords du *Lac*.—Ceux arrivant du Nord trouveront pet emploi très avantageux comme le lieux est très salubre, et ils sont garantis d'être long temps employés et à de bons gages. S'adresser au bureau ou à
8 oct—3 PETER MURPHY.

Chaudières Françaises—3000 Chaudières assorties, de 1 à 100 points, à vendre par
J. A. PECK,
8 oct 29, rue Bienville.

FARINE—300 Barils farine superfine, en débarquement et à vendre par G. DORSEY,
8 oct No. 44, Nouvelle Levée.

AVIS est par le présent donné qu'un certificat no [illegible], de cinq actions de la Compagnie d'Assurance de l'Océan, inscrit au nom de [illegible] Gottschalk, ayant été perdu, qu'une application a été faite pour le renouvellement dudit certificat.
10 août-3m, lps HUGO C GILDEMEESTER.

Compañía de Orleans. La Compañía se reunirá el Jueves, 13 del corriente, á las 6 en punto de la noche, para una eleccion de suptaniente, y otros asuntos que interesan al cuerpo, la reunion en casa del honorable Honoré Faure, calle de Felipe, entre Condé y Levee.
De orden del capitan, y trabajo del sargento primero. F. A. GARCIA,
Sargento Segundo.
Se recomienda la mayor asistencia á todos los miembros. 11 oct

LA compagnie des Grenadiers prendra les armes Dimanche prochain, 16 du courant, à 6 heures précises du matin, équipement complet, et bonne tenue, d'ordre du capitaine.
HUARD,
11 oct sergent major pro. tem.

JAEGER ACHTUNG—Die Mitglieder der Compagnie sind Aufgefordert sonntag den 16 dieses, Morgens 8 uhr precies in voller uniform, gruenen Bein Kleidern, 16 binden Patronen zu Erscheinen, der Sammel platz ist am Bassin.
Auf Befehl des Hauptmanns.
10 october F. MULLER, fourrier.

HABITATION ET ESCLAVES A VENDRE.

Cette Habitation située sur la rive Ouest du Mississipi, dans la paroisse de la Pointe Coupée, à 12 mille au dessus du Bayou Sarah, est égale à toute autre dans l'Etat pour la culture du coton ou de la canne à sucre. Elle a douze arpents de face, quarante de profondeur, avec ouverture à gagner 556 85/100 égal 471 25/100 acres américains; 50 acres défrichés, entourés et cultivés en coton et maïs; le reste est bon bois de charpente et bois de construction pour les bateaux à vapeur, commençant à 400 yardes d'un endroit, très adapté à un chantier. Il n'y en a pas de meilleur sur la Rivière, toute la terre est susceptible de faire un revenu de 50 cordes de bois par acre qui vaut au débarcadaire trois piastres la corde, maison en bois avec deux chambres et cheminées, maison en bois à fumer les viandes; maison à maïs, maison à coton, cabanes à nègres faites en buches et poteaux. Quinze excellents Esclaves.

Conditions: $30,000, un tiers comptant, un tiers à 12 mois et l'autre tiers à deux ans de crédit, avec cautionnement convenable, et intérêt à 6 pour cent par an, depuis la date jusqu'à parfait paiement. La récolte les provisions, ustensiles d'habitation &c., seront données à l'acheteur. Pour plus amples renseignemens, s'adresser à Messrs.
8 oct 10,2po BURKE, WATTS & Co.

RECU par le navire le New-Orleans, de Liverpool:—Fours de campagne, poêle et poêlon en fer fondu, ploche façon Louisiane et Caroline, chaînes à bœuf, clous à ferrer les chevaux, moulins à grue, rivets pour pentures, vis à lit, monture pour porte à coulisse, poulies pour chassis, coupiles en fer et en cuivre, tourne-vis, marteaux pour sellier et tapissier, étoffe métalique No. 13 et 14, vices pour contrevent, clous à cordonnier, vilbrequin 24 et 20 mèches, virroles en cuivre pour bois de lits, pelle et pince en cuivre et en fer, capsule fondue, targette en cuivre, bande pour rideaux, diamant pour vitrier, lampes, cuillères à soupe, ciseaux, limes assorties, gouge, pomtes à percer, couteau à boucher, &c.
LABADIE & JACQUELIN,
10 oct No. 59, rue de la Levée.

AVIS.—*Messieurs* R. *Johan*, G. Rolly, Thomas Garcia, A. Perrault, Anthony Hack et J. B. Michaine, acquéreurs de plusieurs lots de terre situés dans le faubourg Washington, à une vente faite par M. Barnett, sen. sont priés de passer au bureau de C. Pollock, notaire, *dans les dix jours de la date du présent avis*, pour se conformer aux conditions de la vente, autrement les dits terrains seront revendus à leur folle enchère.
10 oct

CAFE, Sucre, liqueurs, &c.—2,600 sacs de café de Rio; 350 do do de la Havane; 330 Caisses sucre brut de la Havane, 210 do blanc, 15 milliers sacs de campêche; 500 Paniers vin de Champagne; 20 Pipes eau-de-vie de Cognac et Champagne; 86 demi-pipes eau de-vie de Cognac et Champagne; 7 Pipes genièvre de Hollande; Vin de Madère, d'Oporto et Sherry, en pipes, tonneaux et demi-barriques; 80 demi-barriques Madère de Marseille. 40 do do vin sec de Malaga. 606 Caisses savon de Castille, ayant droit au drawback; à vendre par
10 oct R. GRONING & Co.

A vendre pour clore une facture.
62 BARRIQUES (de 32 galons) Vin sec de Malaga.
195 do. do de Jerez.
7 do. Amandes douces, (Esperanza)
24 Caisses Savon de Castille,
30 Bales fleurs de Lavande.
8 oct—4 A. M. MIRANDA & Co.

TOILE D'EMBALLAGE—40 pièces toile d'emballage, en débarquement du bateau à vapeur Siam, à vendre par
8 oct R. GRONING & Co.

CIRE—Un peu de cire en magasin, à vendre par
8 oct R. GRONING & Co.

AMANDES—Amandes de Esperanza en barils et caisses, à vendre par J. ROBERTS & Co.
8 oct 117 rue Royale.

CABLE EN CHAINE—Un cable en chaîne, à vendre par JAMES REED & Co,
8 oct rue Royale, no. 35.

SACS DE PITRE—20 000 sacs de Pitre, de différentes grandeurs, à vendre par
8 oct R. GRONING & Co.

[illegible] Chatham, à vendre par PERKS & HALL.
9 oct No. 2, Levée de devant.

HARENGS—100 caisses, en débarquement du navire Chatham, et à vendre par
PERKS & HALL.
oct 8 2, Levée de devant.

100 Caisses Vin de Bordeaux, à vendre par LEBLANC & HAYDEL,
8 oct no. 20, rue Toulouse.

30 Barils Rum du Nord, à vendre par LEBLANC & HAYDEL,
8 oct 20, rue Toulouse.

MELASSE—150 barils melasse, à vendre par LEBLANC & HAYDEL,
8 oct 20 Toulouse.

CLOUX ET CHOCOLAT.
300 Barils Cloux, des manufactures Phœnix et Cumberland.
40 caisses Chocolat supérieur—en débarquement du navire Archer, de Philadelphie, à vendre par HOSKIN & WILCOCKS,
8 oc No 38, rue du Camp.

200 Paniers Champagne de première qualité, à vendre par
VILLATTE & TOLEDANO,
8 oct 56, Nouvelle Levée.

EN débarquement des navires Girard et Trenton, venant de Boston,
100 caisses morue nouvelle,
300 do harengs do
250 do savon Winchester et J. Blacker & co
100 do blanc baleine assorties,
50 barils maquereaux no 3, de 1836, à vendre par CARRIERE, DARAN & Co.
8 oct 11 & 15, rue St. Louis.

HARRISON, BROWN & Co. No. 47, rue Bienville, offrent à vendre Un assortiment des Marchandises sèches, convenables au marché au Mexique, et à celui de la place. 8 oct

BŒUF—Mess et prime à vendre, rue Royale No 35, par 8 oct J. REED & Co.

M. DE LIZARDI & Co.—Reçoivent par le navire Mozart du Havre, indiennes françaises, costelines, mousselines à rideaux, mouchoirs en tapolan et diverses autres marchandises convenables pour le marché de la ville qu'ils offrent à vendre rue Royale
—1 Plus: quelques balles belle cotonnade.

SAVON—65 caisses savon de Boston et de la Nouvelle Orléans, *à vendre par*
6 août FROST & Co rue de la Douane, no 8.

SUCRE—50 boucauts sucre, lère qualité, à vendre par LEBLANC & HAYDEL,
8 oct 20, rue Toulouse

THE—304 caisses de 6 à 13 livres, impérial et gun powder, en débarquement du navire Shakespear, à vendre par HOSKIN & WILCOCKS,
8 oct 38, rue du Camp.

CHARBON—200 tonneaux Peach Ochard, à vendre pour clore une consignation. S'adresser à
HOSKINS & WILCOCKS,

Dépot de Voitures de la Louisiane.
Au Nos 46 et 48, rue Royale.

EN déballage—Un grand assortiment de Voitures, savoir: Barrouches à sièges, à dicca sur ressorts élyptiques; aussi léger idem pour un ou deux chevaux; Phaetons, stanhopes, doubles et simples; cabriolets, sulkies, &c. à des prix raisonnables. 6 oct

20 balles Toiles de Russie blanches et brunes, 9 do. Crash de Russie, en débarquement et à vendre par HARRISON, BROWN & Co.
5 oct 47, rue Bienville

TABAC—100 surons de Tabac en feuilles, Vuelta Abajo, de première qualité, à vendre par
17 sept R. GRONING & Co.

LES propriétaires de l'habitation ci-devant Delaronde, donnent avis que tous les animaux qui seront désormais trouvés sur la dite habitation, sur le chemin public ou sur la Levée, pour y paturer, seront arrêtés, envoyés chez le syndic et rendus responsables pour tous les dégats qu'ils y commettent.
6 oct—3

TOILE D'EMBALLAGE, &c.—300 pièces toile d'emballage, 200 rouleaux de corde, à vend. par
T. BARRETT & Co.
6 oct

SAVON—200 Caisses savon de James Black & Co en débarquement de l'ex-navire Mons, et à vendre par
W. G. HEWES & Co.
6 oct—6 No. 34, rue Poydras

50 Barils Rum du pays et 30 barils melasse à vendre par H. BRUGIER,
28 sept Rue St. Louis, No. 16.

SIROP anti-goutteux du célèbre Boubée.—En débarquement du Globe, plusieurs centaines de demi-bouteilles de ce remède, si justement recommandé pour tous les cas de goutte et rhumatisme chroniques, à vendre à la Pharmacie de
8 juin A. A. PEYCHAUD, 123, rue Royale.

AVIS—Les personnes qui ont quelques réclamations contre le bâteau-à-vapeur *TECHE*, sont requises de les présenter immédiatement pour obtenir le règlement, attendu que ce bâteau a changé de propriétaires. GRAY, DURRIVE & Co.
21 sept Nouvelle Levée, Nos. 42 et 43

CORDAGE DE MANILLE, en débarquement de la Flora,
3,0 rouleaux Cordes assorties,
100 do corde d'emballage,
20 do do noir,
3 Haussières—à vendre par
HARROD & QUARLES,
17 sept rue de la Douane, no. 24.

MAIS—300 boisseaux maïs à vendre par
J. LEBLANC & Co

Avis Judiciaires.

ETAT DE LA LOUISIANE—*Cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nlle. Orléans*,—Présent l'honorable Chs. Maurian, juge—le 17 sept. 1836—No. 9039—James Roper, maintenant détenu contre ses créanciers. Sur lecture et enrégistrement de la pétition et cédule dans cette affaire, il est ordonné que les créanciers dudit insolvable, déduisent en pleine cour, le 14ème. jour d'octobre prochain, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la demande du pétitionnaire; et d'arrêter en même temps toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés.—Par ordre de la cour—Bureau du Greffier le 17 sept. 1836.
P. A. GUYOL,
21 sept—8,2ps Député greffier.

CHEVAUX EPAVES.—Conduits à l'écurie rue *St. Pierre, entre St. Claude et Trémé*, arrêtés par la garde de ville, le 8 du courant au soir:
Un cheval bai brun, ayant les quatre pieds noirs et est borgne de l'œil gauche.
Un petit cheval couleur cendré, marqué à la cuisse de [illegible] Pi, et ayant *une raie blanche tout le long du* front jusqu'au nez.
Si les dits chevaux ne sont pas réclamés dans les dix jours à partir du présent avis, ils seront vendus à l'encan par M. Guillotte, le samedi, 22 du mois courant.
J. PENAS,
10 oct Capitaine de la garde.

CHEVAUX EPAVES—Conduits à l'écurie, rue St. Pierre entre St Claude et Trémé, le 29 septembre au soir, par la garde de ville:
Un cheval canelle pommelé, les deux pieds de derrière et le droit de devant blancs, la queue et la crinière presque blanches et une raie blanche dans le front.
Un gros cheval gris sans aucune marque apparente.
Le 30 septembre au soir, un cheval alezan avec le dessus des pieds de derrière un peu écorché.
Si lesdits chevaux ne sont pas réclamés par les propriétaires dans dix jours, à partir du présent avis, ils seront vendus à l'encan par P. A. Guillotte, le samedi 15 *d'octobre courant.*
3 oct J. PENAS, capitaine de la garde.

30 Caisses Brodequins de cuire roux pour hommes et enfans,
60 Do De bottes et brodequins, *nouvellement* débarquées, venant de Boston, à vendre par
FERNANDEZ & WHITING,
8 oct à leur mag. d'encan, No. 29, rue St Louis.

BEURRE—30 fréquins Beurre de Goshen, à vendre par J. A. PECK,
8 oct No. 29, rue Bienville.

100 Barils vieux Whiskey rectifié, en débarquement et à vendre par
VILLATTE & TOLEDANO,
8 oct 29, rue Bienville.

MARCHANDISES, ayant droit au débenture.—Indiennes, Jeans, Velveteens, moleskines, batiste, &c., emballées pour le marché mexicain, à vendre par J. A. PECK,
8 oct 29, rue Bienville.

Aux armateurs de Steamboats

LES soussignés ont, par un contrat, constamment une quantité de bois de pin qu'ils offrent de fournir aux steamboats, avec toute la diligence possible, aitôt que les ordres leur en seront parvenus.
W. E. & R. MURPHY,
5 oct No. 132, vieux Bassin

GOUDRON—Quelques barrillets en bon ordre, à vendre par
W. E. & R. MURPHY,
5 oct No 132, vieux Bassin

LE syndic du 4me. District de la 3me. Municipalité prévient le public, que tous les cochons qui seront trouvés errans dans les chemins de ce district, seront arrêtés ou tués d'après l'ordonnance passée le 12 septembre 1834.
3 oct A. BRUGIER, syndic.

AGENCE générale.—Le soussigné de nouveau domicilié à la Nouvelle Orléans, se chargera, à l'avenir, des affaires des personnes qui, voulant quitter le pays ou s'en absenter seulement, y laisseraient des intérêts à soigner. Il fera en outre le courtage de change dans toutes ses branches, et s'entremettra pour tous achats ou ventes de propriétés ou produits.
S'adresser rue Conti, No. 56.
5 oct—6m, 2po F. LAVILLE.

A VENDRE—Une *négresse âgée d'environ* 25 ans, avec son fils âgé de 4 ans; elle est une excellente blanchisseuse et repasseuse, et domestique de maison de confiance: elle se comporte bien. S'adresser au no 47, rue Bienville. 3 oct

SANGSUES.

AVIS—Le soussigné tient constamment un assortiment de Sangsues de la première qualité, qu'il offre en détail, et lorsque l'on le désire, il les applique lui-même.
E. B. DONNELLY,
2 sept rue Bourbon, No. 5

ON demande à louer Une Maison commode pour une famille peu nombreuse, depuis la rue Toulouse à la rue Poydras. S'adresser jusqu'au bureau de l'Abeille. 14 sept

SUCRE de la Havane—300 caisses sucre de la Havane; 400 sacs de café, à vendre par
5 sept M. DE LIZARDI & Co.

70 Boucauts Sucre; 27 Barils Melasse; 20 balles Mousse, 1ère. qualité, en débarquement du sloop Jackson, vis à vis la rue Dumaine, à vendre par
LEBLANC & HAYDEL,
24 sept 20, rue Toulouse.

F. M. LAFERRIERE LEVESQUE, commissionnaire des articles de Paris rue des Petites Ecuries, no. 6 bis (à Paris) offre ses services pour tout ce qui concerne l'achat de marchandises françaises et se charge de commissions à faire à l'étranger. Pour plus amples renseignemens s'adresser à MM. V. ROUSSEAU et E. HERMANN, ou à M. J. LE[illegible]

CUCULLU, LAPEYRE & Co., offrent à vendre:
25 caisses Sucre blanc de la Havane;
1500 sacs Café vert do. do;
200 balles Tabac en feuilles, (Vuelta Abajo);
500 milliers Cigarres de première qualité;
Amandes en barils et caisses. 1 oct

A Vendre par le soussigné à l'arrivée du navire Globe, attendu prochainement de Bordeaux,
600 Barriques vin rouge Montferrand,
200 do do do Talence,
200 Tierçons vin blanc,
6000 Caisses vin rouge et blanc divers crûs,
do do do Gruau Larose et Chateau-Latour,
200 do Fruits à l'eau-de-vie assortis,
200 Paniers huile d'olive,
15 Demi-pipes eau-de-vie Cognac, (Dupuy)
20 Balles bouchons,
200 Chapeaux de soie pour hommes,
150 Balles foin français.
OSMIN BIGOURDAN,
30 sept Rue Toulouse, 23

GENIEVRE—10 pipes Genièvre de Hollande supérieur, en débarquement et à vendre par
HOSKINS & WILCOCKS,
28 sept 38, rue du Camp.

RECU par les derniers arrivages, et à vendre par le soussigné,
10 Demi pipes vieille eau-de-vie fine Champagne (Camnade) ayant droit au drawback,
200 Caisses eau de Fleur d'Orange,
200 Do Vin rouge Tavel,
100 Do Champagne 1ère. qualité,
100 Do Liqueurs superfines assorties,
50 Do Extrait d'Absynthe,
Et un grand assortiment de vins rouge et blanc en barriques et en caisses.
Plus: ayant droit au drawback:
Draps de Saxe, Indiennes Françaises, et Suisse, Chamberguillas, Mantilles, Alepines et Bretelles en gomme élastique. OSMIN BIGOURDAN,
30 sept

TOILE—8 caisses de Toile du new-maket, 3/4, à vendre par J. A. PECK,
8 oct 29, rue Bienville.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE Bureau du soussigné est transporté de la rue Royale au No. 54 de la rue Toulouse, entre Chartres et Royale.
26 sept—5 FELIX LABATUT.

LES sieurs R. N. & A. N. Ogden, avocats, s'étant associés, se tendront régulièrement aux cours de St. Jacques, Ascension, Iberville, Est et Ouest Bâton-Rouge, Est et Ouest Feliciana, Pointe Coupée, Concordia et Carroll. Leur bureau d'adresse est à Bâton-Rouge. 8 oct

CLOUX—500 petits barils des fabriques de Phœnix & Cumberland, en débarquement et à vendre par HOSKINS & WILCOCKS,
8 oct 38, rue du Camp.

MARCHANDISES ANGLAISES—Un grand assortiment de marchandises anglaises, propres aux marchés mexicains, consistant en moleskins, velveteens, satinet, indiennes, &c., en magasin et à vendre par Sam. THOMPSON & Co,
2 sept 53, rue du Camp.

EN débarquement du navire Clarissa Andrew, de Boston, et à vendre par les soussignés:
100 caisses Savon Extra No. 1, de la marque Valentine; 100 do do de Jackson & Sowbridge.
HENRY, LATAPIE & Co,
9 sept Vieille Levée, no. 63.

50 Barils de Whiskey rectifié, à vendre par HENRY, LATAPIE & Co,
9 sept Vieille Levée, no. 63.

DURANT mon absence de cette ville, MM. Mossy & Garidel, rue [illegible], seront mes [illegible]
3 sept C. G. ALLHUSEN.

VINS—Vin de champagne, Bourgogne, Chambertin, Romance, Beaune, Mercure, Hermitage rouge et blanc, à vendre par
9 sept J. LEBLANC, 103 rue Royale.

A VENDRE—500 barils de Chaux de pierres, venant d'arriver, cette chaux est de première qualité, et doit être livrée de suite. Pour les conditions. s'adresser à J. A. BELLANGER,
9 sept encoignure Esplanade et Levée.

ASSOCIATION.—Les soussignés ont pris en société Mr. George W. Huntington, et continuent leurs affaires sous la raison de
1 août—30 WILCOX, ANDERSON & Co

A VENDRE—Un lot considérable de chaudières et moulins à sucre; s'adresser à Mr.
9 juil BERNARD MARIGNY.

A VENDRE—Des terrains situés à Mandeville, et plusieurs grands ilets, propres à faire des jardins, s'adresser à
18 juil B MARIGNY

LES soussignés ayant formé une société continueront les affaires en courtage de coton sous la raison de Garnier & Vienne.
CHS. L. GARNIER,
19 sept A. & A. VIENNE.

Egaré.

DIMANCHE, le 25 courant, un cheval baie, ayant sa crinière coupée, à l'exception d'un petit bout près de la tête; il a une tache blanche sur un des côtés, occasionnée par la selle.—Une récompense honnête sera payée à quiconque le ramènera aux écuries de *M. Préval, rue Royale.* 7 oct—3

IL a été trouvé par la garde de la troisième Municipalité, la nuit du 30 au 31 août, une glace qui sera remise à la personne qui prouvera qu'elle lui appartient, et en payant les frais du présent avis.
25 sept

CENT PIASTRES DE RECOMPENSE.

PARTIE marronne de chez le soussigné, à *Smith's Point*; paroisse de Concordia, Etat de la Louisiane, le dix-huit Novembre dernier, la mulatresse nommée MILLEY, parlant espagnol, français et anglais, âgée d'environ vingt neuf à trente ans, taille d'environ cinq pieds, ayant ses dents gâtées, *celles devant étant* les meilleures, nez retroussé, un gros doigt du pied gauche ou droit, renversé comme s'il était cassé. Elle a les cheveux presque droits. La dite esclave est bien connue au faubourg d'en haut, et appartenait ci-devant à C H Cook, de la Nouvelle Orléans. *La récompense ci-dessus* sera donnée à celui qui la ramènera au soussigné, à vingt milles au dessus du Natchez, ou cinquante piastres à celui qui la mettra dans n'importe quelle geole de l'Etat afin que le soussigné puisse la r'avoir.
ABNER WILSON,
26 sept—30 Smith's Point.

VINGT PIASTRES de Récompense.—L'esclave nommée ANNE, griffonne âgée d'environ vingt ans, s'est échappée du bateau *en allant à mon habitation* à Chenier Caminada dans la paroisse de Jefferson. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque la fera mettre en prison ou l'amènera; cette esclave est bien connue à la Nlle. Orléans, ayant appartenu à M. Blanc, près du chemin du Bayou.
16 sept—10 les I WILLIAM GORMLEY.

$30 de Récompense seront payées à quiconque arrêtera et emprisonnera les nègres marrons NED et DOCTOR, ou $20 pour chacun d'eux. Ces nègres sont partis marrons le [illegible] milles S. E. dernier de l'habitation du soussigné, 12 [illegible] vendu de Demopolis, Marengo Co, Ala. Ils se [illegible] geole et ras à la Mobile où Doctor fut arrêté, mis à la [illegible] jours après mené chez moi; mais il est reparti peu de [illegible] je suppose. Je pense qu'il s'est rendu à la Mobile, et [illegible] qu'il a l'intention de se rendre à la Nouvelle Orléans. Quant à Ned, je n'en ai point reçu de [illegible] 8 févr depuis qu'il s'est rendu à la Mobile, vers le 6 [illegible], et je crois qu'il est aussi à la Nouvelle[illegible] Ned est âgé de 22 ans, taille 6 pieds, ni très [illegible] mince, d'un teint clair, le regard baissé, la [illegible]; j'ai acheté ce nègre de M. Henry S. [illegible], de Lynchburg, Ve. vers le jour de Noël dernier. L'autre, Doctor, est très *bien connu*, *il est âgé* d'environ 25 ou 26 ans, taille cinq pieds, le cou court [illegible]; il a, je crois, une cataracte à un œil, une très [illegible] cicatrice sur la joue gauche, provenant de la [illegible] et plusieurs autres cicatrices sur le cou, un [illegible] très large et de très petits yeux. *La récompense* [illegible] sera donné à quiconque arrêtera ou fera [illegible] lesdits nègres dans l'une des geoles de l'état ou Etats-Unis.
24 juin—2m THS. H DICKINSON.

Dix Piastres de Récompense—Parti marron de la presse à coton de la Levée, le 19 juin dernier, le nègre nommé WILLIS, employé à ladite presse comme drayman, âgé de 24 ou 25 ans, 5 pieds 6 pouces de taille; il lui manque une des dents de devant de la machoire supérieure. La récompense cidessus sera payée à quiconque le logera à la geole ou le ramènera à la presse. 27 juil

CINQUANTE PIASTRES DE RECOMPENSE—La récompense susdite sera donnée pour l'arrestation du jeune nègre JOE, parti marron du Rail Road de la Nlle.-Orléans et de Nashville, le 18 août. Il est de la taille de cinq pieds sept ou huit pouces, peau noire et corps mince. On l'a vu en ville dimanche dernier. Ce nègre a été acheté de M. Joshua Baldwin il y a quelques mois.
27 août

Dix piastres de Récompense.

La susdite récompense sera donnée pour l'arrestation de la petite mulatresse BETSY, agée de quinze à seize ans, taille d'environ cinq pieds, elle a la figure riante et des cheveux assez longs; elle parle l'Anglais et le Français. Elle est partie de chez le soussigné le 26 sept.

Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas la recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois.
4 oct—3ps NEUVILLE BIENVENU.

DETENU à la geole de la paroisse de Jefferson, *une petite mulatresse appartenant à Mr. Numa*, dans la rue du Bayou. Le propriétaire est prié de la retirer en se conformant à la loi.
Paroisse Jefferson, 26 sept 1836.
26 sept JQUES. CHARBONNET Jr., shérif.

AVIS
Aux Entrepreneurs, des travaux publics.

IL sera crié au rabais, le 17 du courant, à dix heures du matin et sur les lieux, les travaux ou réparations à faire, à la Levée et au chemin de Mrs. Milaudon & Kohn, en face de leur habitation, située dans la paroisse de Jefferson, au dessous d'eux et attenant au faubourg Bouligny.
Paroisse de Jefferson, 6 oct. 1836
8 oct—10 R. BEAUVAIS, syndic.

$15 DE RECOMPENSE.

IL s'est égaré de l'habitation du soussigné, le 21 septembre, un mulet gris noir, ayant une corde au cou, tous les crains de la queue coupés; marqué à la cuisse gauche S. P. Aussi, une mule couleur alsan, la crinière lui a été faite quelques jours avant qu'elle ne s'absente.
8 oct—6 H. ANDRY.

MARCHANDISES SECHES—S. W. OAKEY & Co., ayant pris des arrangemens pour recevoir *directement* d'Europe leurs approvisionnemens de marchandises, ainsi que des manufactures mêmes leurs marchandises américaines, sont à présent à même d'offrir ces marchandises au public à un aussi bon marché qu'on puisse se les procurer dans n'importe quelle ville de l'Union.

Les personnes qui résident sur les bords du Mississipi, ou des rivières qui s'y déchargent, et qui achètent leurs approvisionnemens de marchandises sèches à la Nouvelle Orléans, auront un grand avantage sur celles qui achètent dans les villes éloignées du Nord, en moins frais, sans compter le temps qu'elles économiseront, attendu que les produits des manufactures américaines et les marchandises d'Europe peuvent être importés directement à la Nouvelle Orléans sans plus de dépenses qu'il n'en coûte pour importer ces marchandises dans un des ports du Nord.

Ils viennent de recevoir par le Mozart, du Havre, un assortiment complet et nouveau de marchandises françaises, consistant en toutes sortes de Challies, Alepines, Mousselines et Batistes de Draper, Batiste de fil et Mouchoirs de batiste, Florence Gros de Naples, Taffetas, Gaze, Satin, Rubans de taffetas et de satin, Mouchoirs de soie, de gaze et de satin, Bonneterie, Gants, Voiles, Epingles, Agraffes et Fermoirs plaqués Bretelles, Crêpes, Velours, Cravattes &c.

Ils offrent aussi à vendre une grande variété de marchandises qu'ils viennent de recevoir *directement* de Liverpool, parmi lesquelles sont des Draps, Mérinos, Bombazettes, Bombasines, Gilets, Mouchoirs, &c., et un immense assortiment de marchandises américaines qu'ils ont reçu directement des manufactures, telles que Cotonnades blanches et écrues, Kerseys, Ginghams, Etoffes imprimées, Mouchoirs, Cotonnades pour nègres, Basin, Coutil, Satinets, Draps, Casimires, Flanelles, Peignes, Bonnets, &c. &c.

Rue de Chartres No. 35, encoignure de la rue de la Douane. 26 sept—

HARRISON, BROWN & CO. No. 47, rue Bienville, offrent à vendre, à des conditions raisonnables:
200 demi pipes et quarts de vin de Bordeaux et de la Rochelle, d'importation directe et ayant droit au drawback.
Vins de Madère, de Sherry et de Porto, en futailles et en bouteilles; Vin de Champagne;
Tabac de Cube, 1ère. 2de. et 3ème. qualités;
Ferblanc; Savon du Nord. 8 oct

REMEDE de Leroy, pilules purgatives du docteur Le Roy; le grand ouvrage du docteur Le Roy; Antiglaireux du docteur Gaillet; en débarquement du navire Mozart, à vendre au dépôt, chez
A. MICHOUD,
8 oct encoignure Ursulines et Levée.

EN débarquement et à vendre par les soussignés: 400 douzaines Cerises (bouteilles blanches); 10 paniers demi bouteilles; 25 caisses Sucre blanc de la Havane. E. TASTET & A. DELAMARE;
8 oct rue Saint Louis, No. 50

MOUCHOIRS en Soie noirs de Canton; do. dessins de fantaisie; 35 Mantas de 36 pouces; Toiles de Russie de 1014, en débarquement et à vendre par HARRISON, BROWN & Co.
8 oct 47, rue Bienville.

PLAQUES en FER BLANC.
300 Caisses plaques, reçus et à vendre par MARTINEAU, CRUGER & Co,
8 sept 30, rue Bienville.

J. ROBERT & Co., No. 117, rue Royale, offrent à vendre à des conditions raisonnables:
58 serons Tabac de Cube;
25 sacs Café vert de la Havane;
10 bbls, 10 demi do. et 46 caisses Amandes;
200,000 Cigarres de la Havane, bon pour le marché de l'Ouest. 4 oct

EN débarquement du navire New-Orleans, de Liverpool, 10 caisses de Fusils à deux coups, batterie à piston et à pierre.
LABADIE & JACQUELIN,
4 oct 59, rue de la Levée.

A VENDRE—En débarquement du Mozart, venant du Hâvre, les marchandises suivantes, ayant droit au drawback:
300 paniers Champagne mousseux, Sillery et Ai;
600 caisses Vin de Bourgogne; 140 Beaune; 112 Chambertin; 116 Pomard; 233 Romani.
D'importation antérieure.
3 ba les Mousseline unies et brochées;
1 balle Piqué anglais, par J. VATINEL,
4 oct rue Conti, No. 21.

A VENDRE par le soussigné: 100 caisses St. Julien; 100 do St. Estèphe; 100 do St. Emilion; 100 do. Pauillac; 400 caisses Vin, ayant droit au drawback. J. VATINEL,
4 oct rue Conti, No. 21.

HARENGS & SAUMON.—300 caisses Harengs; 250 barillets Saumon, en débarquement et à vendre par
VILLATTE & TOLEDANO,
26 sept 56, vielle Levée.

TRAITES sur New-York, à vendre par
J. LEBLANC & Co,
23 sept rue Royale, No 113.

SANGSUES—Plusieurs milliers de très grosses Sangsues et de première qualité, à vendre à la pharmacie de A. A. PEYCHAUD,
23 sept rue Royale, No. 123.

COLLETS de manteaux, manteaux pour pilotes, épreuve d'eau d'une qualité supérieure et du dernier goût, à vendre par W. VANCE,
23 sept rue de la Douane, n. 18.

SANGSUES—4000 sangsues de choix, à vendre à la pharmacie de J. METGE,
rue Royale, n. 199 entre St Pierre et Orléans.
23 sept—3t

LE soussigné offre à vendre les articles suivans: flanelle imprimée, coton à chemises 4/4, étoffes blanches de manufacture domestique 4/4, velveteens bleu et noir, Indienne bleue, azur &c., prunelle assortie, dames en coton et en laine, quimones (navy blue) [illegible], romales quarré de 33 pouces, expressément fait et importé pour le marché mexicain, et ayant droit au drawback.
Aussi: Pierres plattes.
JOHN KILSHAW Jnr.
16 sept rue Bienville No 90

BOIS DE CONSTRUCTION—32,000 pieds bois de pin assorti, pour constructions, à vendre par
8 oct WILLIAM BOMAN, 168 Bassin.

Ventes à l'Encan.

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

Pour opérer une liquidation de société **15** ESCLAVES de prix, pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi, tous ayant des talents, seront positivement vendus, Mercredi, 12 du courant, à midi, à la Bourse de Hewlett, SAVOIR:

1o. Billy, âgé de 29 ans, bon sujet, excellent faiseur de bardeaux, de merrains, pieux, bonne pelle, pioche hache, bon charretier.
2o. James, âgé de 28 ans, bon sujet, faiseur de bardeaux, merrains, pieux, bonne pelle, pioche, hache, charretier; il est aussi cuisinier et maître d'hôtel.
3o. Tom, âgé de 30 ans, bon sujet, bonne pelle, pioche, hache et scieur.
4o. Porter, âgé de 25 ans, bon charpentier de navire, calfat, bonne pelle, pioche, bon sujet.
5o. Randal, âgé de 40 ans, bon sujet, premier pointeur du moulin de M. M. Duralde, bon à tout, nègre de confiance.
6o. Parker, âgé de 40 ans, briquetier, bon bruleur de fourneaux, bonne pelle, pioche et hache, bon sujet.
7o. Wallace, âgé de 30 ans, nègre de confiance, travaillant au moulin et briquetier, excellent sujet.
8o James Mobile, âgé de 21 ans, charretier, bonne pelle, pioche et hache, briquetier, ayant été marron et ayant mal à une jambe.
9o Lemos, âgé de 21 ans, bon charretier, bonne pelle, pioche et hache, ayant été marron.
10o Bock Moses, âgé de 30 ans, nègre de champ bonne pelle, pioche et hache, scieur, bon sujet.
11o James Macarty, âgé de 36 ans, bon sujet, pallefrenier, bonne pelle, pioche, hache, scieur.
12o Coffee, âgé de 45 ans, faiseur de bardeaux, pieux et merrains, jardinier, bon sujet, nègre de confiance.
13o Jacques, âgé de 40 ans, bon sujet, ayant un pied gelé, jardinier.
14o Francis, âgé de 45 ans, bon sujet, jardinier, vacher, bonne pelle, pioche et hache, ayant eu une attaque de folie quand il eut le choléra en 1832.
15o Flora, âgée de 19 ans, bon sujet, blanchisseuse, cuisinière, domestique de maison, marchande de légumes.

Conditions:—6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés par F. de Armas, not. pub., aux frais des acquéreurs. 5 oct.

PAR JH. LE CARPENTIER.

IL sera vendu Vendredi 14 octobre 1836, à 11 heures précises du matin, dans la maison située faubourg Marigny, rue Casacalvo, No. 126, en vertu d'un ordre de la Cour de Paroisse, en date du 26 septembre 1836, et à la requête du syndic des créanciers de Brown & Ewin [illegible] W. Brown,
Divers [illegible] consistant en sideboards, sophas, tables, [illegible] &c.
Conditions: Jusqu'à 100 piastres comptant, et au-dessus de cent piastres, quatre mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du syndic. 4 oct

PAR FERNANDEZ & WHITING.

MARDI prochain, 13 du courant, il sera vendu à la Bourse, à midi,
Les Propriétés suivantes,—dans Marlytown, d'après le plan qui sera exposé le jour de la vente, et pour compte de ceux qui n'ont pas rempli les conditions de la vente, du 13 juin 1835: islet 14 et 15, pour compte de François Chauvois; islet 24, A Brady; islet 11 et 12, John Irving.—Juin 23: islet 19, Frédérick Courtois; do 30 et 31, Hornot; 42, Decker.

Conditions: pour ceux-là, 6, 12, 24 et 36 mois de crédit, de la date ci dessus de la première vente, pour billets tirés et endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

AUSSI.—pour adjudication de 1836. (le 16 juillet), islet No. 8, John Dauphin; do 20, George Daran; 19, 22, 32, J. B. Wiltz; do 29, Michel Bacquet; do 2-, Ch. Barbosa; do 43, Philip Lambert.

Conditions: 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, chez L. T. Caire, notaire public.—En cas de non paiement à maturité, les billets ainsi non payés, porteront un intérêt de 10 pr cent l'an, sans pour cela retarder les paiemens d'aucune manière. La mise [illegible] sion, aussi, aux frais des acheteurs. 6 oct

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu sans réserve, pour clore une société, le vendredi, 14 octobre, à 11 heures du matin, au no. 14, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et de la Levée.
130 demi pipes Eau de vie de Cognac;
80 paniers Champagne, marque de Jolly;
300 caisses Vin rouge;
60 barils Vin blanc; 60 bques. Vin rouge;
70 caisses Kirschenwaser;
800 paniers d'Anisette;
50 caisses Dantzick; 80 de Maraschino;
30 do Curaçao; le tout ayant droit au drawback
Conditions, à la vente. 30 sept

PAR T. MOSSY & GARIDEL

IL sera vendu, Jeudi 10 Novembre 1836, à midi précis, à la Bourse Hewlett, encoignure Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de la Cour de District, en date du 24 septembre 1836, et à la requête des syndics de P. Pandelly, les propriétés ci-après détaillées.

1o. Une Habitation située à environ 3 milles de la Nouvelle-Orléans, sur la même rive du fleuve, ayant 3 arpens et 9 toises de face sur le chemin public, sur 40 arpens de profondeur; cette habitation est divisée en 3 lots, avec une issue de la profondeur à la face.

2o. Un Lot de Terre composant la seconde concession, acquise des Etats-Unis, faisant suite à la profondeur des 40 arpens de la susdite habitation; lequel lot de terre est divisé en 3 lots.

3o. Trois Terrains situés au nouveau faubourg Marigny.

4o. Un Terrain situé à l'encoignure des rues Bourgogne et Quartier, sur lequel il existe deux maisons et dépendances, construites en briques et granits, cour.

5o Un moulin à planches, à vapeur, existant sur la dite habitation.

6o. Deux hangards couverts en bardeaux, parfaitement bien construits, et n'ayant jamais servis.

Toutes ces propriétés seront vendues conformément aux plans qui sont déposés au bureau des encanteurs et qui seront exposés à la Bourse le jour de la vente.

Conditions—L'habitation, le moulin et les 2 hangards, payables comptant jusqu'à la concurrence de la somme revenant à Messrs. Lizardi Frères, et cette créance convertie, le surplus de la dite habitation sera vendu à 1, 2 et 3 ans de crédit.

Les trois lots de la seconde concession et les terrains du nouveau faubourg Marigny, seront vendus à 1, 2 et 3 ans de crédit. Les deux maisons, rue Bourgogne et Quartier, seront vendues à 6 et 12 mois de crédit, le tout en billets endossés à la satisfaction des syndics, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement dans le cas de non paiement des dits billets, ils porteront un intérêt de 8 pour cent jusqu'à parfait paiement, bien entendu que cette clause [illegible] cune manière donner droit [illegible] les paiemens.

Les actes de vente seront passés par C. Pollock, notaire, aux frais des acquéreurs, lesquels seront mis en possession aussitôt à leur frais.

Les moulins et hangards devront être enlevés par les acquéreurs dans le délai d'un mois, après l'adjudication. 8 sept

JAMES LILLY—Peintre de maison, enseignes &c; remercie sincèrement ses amis et le public pour les faveurs du passé, et son but sera toujours de mériter leur encouragement; il sera toujours prêt à recevoir les commandes dans son art. et il espère que par son attention, bon ouvrage et bonnes peintures, plaire à tous.
Les imitations de bois et marbre seront faites dans le beau style. no 76, rue de la Douane. 8 oct

AYANT pris Mr. H. Jacquelin pour associé, ma maison, à partir de ce jour, *sera conduite* sous la raison de
3 oct—1m LABADIE & JACQUELIN

AVIS—Les négociants ou toutes autres personnes qui ont des pierres, curbstones, granits, &c. sur la Levée de la 3me. Municipalité, entre les rues d'Enghein et Champs Elysées, sont prévenus de les faire enlever de suite, pour éviter qu'elles ne soient transportées à leurs frais au dépôt de la Troisième Municipalité, conformément aux ordonnances.
1 oct—5 J. R. VIENNE

AVIS AU PUBLIC.

LE Dr. Stephan H Bardash de Pologne, qui vient s'établir ici, offre ses services aux citoyens pour pratiques dans la médecine, chirurgie et accouchement. Docteur [illegible] à Vienne, Paris et dans les principaux hopitaux d'Europe, avec beaucoup de succès et depuis deux années il pratique à Natchitoches, [illegible] mériter la confiance des citoyens de la Nouvelle Orléans.
Sa demeure est rue Royale no. 102.
Consultations chez lui depuis midi jusqu'à 3

CIGARRES—75,000 cigarres Regalia, A[illegible] 100,000 do Trabucos; 100,000 do qualité des fabriques de [illegible] et de Moreno, en débarquement et à vendre par
30 sept A. DELPIT, 119, rue de Chartres

BLANC DE BALEINE—200 caisses de New Bedford, en débarquement et à vendre par
HARROD & QUARLES,
26 sept 24 rue de la Douane

SUCRE—75 boucauts Sucre, reçus et à vendre par
8 oct T. BARRETT & Co

SEL—100 sacs à vendre par PERKS & HALL.
8 oct

CAFE—300 sacs Café de Rio de la dernière récolte, à vendre par
8 oct R. GRONING & Co.

A VENDRE, en débarquement du navire Mozart du Havre,
24 caisses Kirsh et Absynthe
20 " Marasquin, grand et petit flacon
10 " Eau de vie de Dantzick
16 " Curaçao, grand et petit flacon
200 " Eau de Seltz
200 " Cerises à l'eau de vie, en caraffes
50 " do do do 1-2 gall
40 " do do en bocaux de
60 " Cruchons liqueurs, en porcelaine
6 " Truffes du Perigord, en grande et petite bouteilles
200 liv. Saucissons
16 sept—5 R. A LEFEBVRE, Toulouse, 10

INFIRMERIE FRANKLIN.

CETTE maison de Santé dans le faubourg Franklin, près le chemin à coulisses de Portchartrain est en état de recevoir des malades des deux sexes, qui y seront soignés avec tous les soins possibles.

Les dames et messieurs peuvent occuper des appartemens séparés à l'entresol, avec garde-malades, au prix de $3 par jour. D'autres personnes peuvent être agréablement logées dans de vastes salles bien aérées ou bien chauffées suivant la saison.

Le docteur Luxemberg visite la maison deux ou trois fois par jour et le docteur Lewis en est le médecin résidentaire. 28 nov

A VENDRE—Deux Lots de Terre attenants, et situés dans la rue Perdido, entre les rues Cirque et Philippa; les deux mesurent 51 pieds 8 pouces de face à la rue Perdido, sur 112 pieds un pouce de profondeur, sur lequel se trouve une bonne maison à deux étages, une cuisine à deux étages, puits et citerne. La propriété ci-dessus fut précédemment l'ancien d'un "Cotton Pickery," à quoi elle est bien adaptée ayant une bonne presse et tout l'appareil nécessaire pour un tel établissement. Pour les conditions s'adresser à
WILLIAM VANCE,
8 oct No. 18, rue de la Douane.